

# Communiqué commun

## **APPEL AU 29 JANVIER 2009 DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU SECTEUR DE LA SANTE, DU SOCIAL ET DU MEDICO SOCIAL**

Dans le contexte actuel de crise économique amplifiée par la crise financière internationale, les politiques publiques doivent se tourner vers la réponse aux besoins sociaux, l'augmentation des salaires et le développement de l'emploi pour tous, ce qui implique de préserver la Sécurité Sociale et l'ensemble des systèmes de protection sociale, les services publics, gage de solidarité.

Nos secteurs professionnels de la santé, du social et du médico social sont au cœur de ces enjeux humains. Ils nécessitent, pour assumer leurs missions auprès des populations, des moyens budgétaires, des capacités d'accueil supplémentaires, de la qualité, de la sécurité, de la proximité, des professionnels qualifiés et reconnus.

C'est un investissement utile pour trouver des solutions durables à la crise économique, financière et sociale actuelle.

Les logiques comptables qui conduisent les politiques menées par les gouvernements successifs dans la santé, le social et le médico social, doivent cesser. Le projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires constitue, en grande partie, une remise en cause du service public hospitalier et la loi de Financement de la Sécurité Sociale 2009 organise l'asphyxie budgétaire inacceptable de nos établissements.

Face à cette situation, partout sur le territoire, dans le public et le privé, des mobilisations de médecins et de salariés ont lieu, souvent avec les usagers, pour le maintien du service public de proximité, la pérennité des activités sanitaires, sociales et médico sociales mais aussi pour l'amélioration des conditions de travail, des salaires et de l'emploi.

Dans la poursuite de ces mouvements revendicatifs, les organisations syndicales du secteur de la santé, du social et du médico social appellent les salariés (médecins et non médecins) de la Fonction publique hospitalière, du secteur sanitaire, social et médico social du non lucratif et lucratif à participer massivement à la journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 Janvier 2009, et les appellent à la grève et à manifester pour la satisfaction des revendications :

- **Pour la défense des services publics**
- **Pour l'augmentation des salaires**
- **Pour la défense des statuts et des conventions collectives**
  
- **Contre les suppressions de postes**
- **Contre les restructurations et les fermetures qui anticipent les orientations du projet de loi « hôpital, patients, santé et territoires »**
- **Contre la logique d'enveloppes budgétaires fermées**

### **des organisations syndicales des personnels :**

⇒ CGT Santé Action Sociale

⇒ CFDT Santé Sociaux

⇒ FO Services Publics et de Santé

⇒ SUD Santé Sociaux

⇒ UNSA Santé Sociaux

⇒ CFTC Santé et Sociaux

⇒ CFE-CGC Santé Action Sociale

### **des Organisations syndicales de médecins :**

⇒ CPH Confédération des Praticiens des Hôpitaux.

⇒ AMUF Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France

⇒ SNPHAR Syndicat National des praticiens hospitaliers anesthésistes réanimateurs

Paris, le 9 Janvier 2009



## **CHU de CAEN**

**TOUS DANS L'ACTION !**

**JEUDI 29 JANVIER**

**10H30 PLACE SAINT PIERRE  
à CAEN**

### **Mobilisation Interprofessionnelle**

Pour défendre l'emploi et le pouvoir d'achat

### **Défense des Services Publics**

Arrêt des politiques de suppression d'emplois

Ouverture de négociations salariales

Pour des moyens nécessaires aux missions publiques

### **Au CHU de CAEN**

Contre les suppressions de postes

Pour des conditions de travail décentes

Un préavis de grève a été déposé du **28 janvier 20H00** au **30 janvier 8H00**

Les assignations doivent être remises en **main propre** aux agents qui doivent signer un récépissé.

L'effectif retenu pour un jour de grève ne doit être **supérieur à celui d'un dimanche normal**.

Contact :

CFDT : 49.21   CFTC : 24.55   CGT : 48.58   FO : 49.29   SUD : 51.44